

# CANDIDATURE JEAN BARTOLINI

(3e CIRCONSCRIPTION - TOULON, 2e, 3e et 4e)

Suppléant : Pierre MARINACCE

## Une longue bataille du Parti Communiste

L'un des chansonniers du Grenier de Montmartre a poli une fois de plus son thème favori : Tous les députés ne sont bons à rien. La presse, la radio, en cachant à ses lecteurs et auditeurs les inlassables démarches et propositions des députés communistes entretiennent cette idée que TOUS les députés sont fabriqués du même bois.

Rien qu'au sujet des allocations familiales, la groupe communiste à l'Assemblée nationale est intervenu à de nombreuses reprises. Rappelons les trois principales propositions de loi déposées par le groupe communiste :

● **EN FAVEUR DE L'APPLICATION DE LA LOI DU 22 AOÛT 1946** en ce qui concerne le calcul des prestations familiales. Les députés communistes ont déposé une proposition de loi le 2 juillet 1957 (numéro 5.294).

Dans son exposé des motifs, cette dernière déclare notamment qu'elle « aurait pour conséquence une revalorisation substantielle de ces prestations pour le bien des enfants des travailleurs. Elle mettrait fin au blocage des prestations permis par les dérogations successives apportées à la loi du 22 août 1946 et qui frustre les familles des travailleurs de leurs droits légitimes ».

● **EN FAVEUR DES 20 P. 100** une proposition de loi (numéro 5.770) a été présentée.

Dans son exposé des motifs, elle déclarait notamment : « Le groupe communiste (...) estime nécessaire, dans l'immédiat, d'augmenter de 20 p. 100 le salaire mensuel servant de base au calcul des prestations familiales. »

● **EN FAVEUR DE L'ATTRIBUTION AU PREMIER ENFANT** des allocations familiales. Les députés communistes ont déposé, le 21 février 1956, une proposition de loi (numéro 634) qui déclare dans son exposé des motifs :

« ... Nous proposons l'attribution des allocations familiales non à partir de deux enfants à charge mais à partir du premier enfant et que le taux des allocations familiales, versées aux familles ayant un enfant à charge soit fixé à 15 p. 100 du salaire servant de base de calcul des prestations familiales. »

Le Parti Communiste est intervenu également à maintes reprises pour la suppression des abattements de zone qui amputent les allocations familiales.

● **DES LE LENDEMAIN DU 2 JANVIER 1956**, au début de la législature, et depuis, le groupe parlementaire communiste n'a cessé de proposer le vote du relèvement des prestations familiales. Le 24 février 1956, déjà, notre camarade Jeannette Vermeersch déposait en son nom la proposition de loi numéro 784 tendant à relever de 20 p. 100 l'ensemble des prestations familiales.

Cette proposition fut alors repoussée à la commission du Travail qui demanda 10 p. 100 et se heurta au refus du gouvernement. Le 23 septembre 1957, le groupe communiste intervint à nouveau et la commission du Travail adopta alors sa proposition d'augmentation de 20 p. 100.

Mais en séance publique à la Chambre, le groupe communiste fut le seul à défendre cette amélioration. 264 députés soutinrent

le gouvernement contre 191, dont les députés communistes.

A nouveau, un député communiste reposait la question le 31 janvier 1958. 425 députés refusèrent de discuter de ce problème urgent contre 150 (communistes et progressistes).

Encore une fois le 27 mars notre camarade Elise Grappe revenait à la charge. Mais la majorité resta sourde à son appel et repoussa par 387 voix contre 142 sa proposition de discussion d'urgence du relèvement de 20 p. 100 des allocations familiales.

## Coup d'œil dans... le panier aux crabes

Ça s'agit dans le panier aux crabes. C'est une véritable curée. Ça s'agit tellement que le « bienheureux » Chainas n'y retrouve plus les siens. A tel point qu'il écrit : « Les comités ne sont pas avares de proclamations qui ne contribuent guère à dissiper la brume électorale ». Et il s'efforce en vain d'éclairer ses lecteurs par des explications non moins brumeuses pour conclure que « dans le fond de sa conscience, faisant laire résolument toute raison d'amitié, tout ressentiment » etc... il votera pour...

Non, vous ne le saurez pas. C'est un film à suspense. « Son bulletin est prêt en vue de placer premier le candidat vraiment capable et digne, le mieux qualifié ».

« Ça y est », me souffle un ami, « il va voter communiste ». Vous croyez ?

Le système IVe est mort. Vive le système Ve. Et les crabes avides d'une écharpe continuent à se disputer les investitures gaulistes.

Henri Fabre exhibe un télégramme confirmant que le candidat U. N. R. c'est lui et non R. Grisoni, et qualifie de « très tendancieuses et malveillantes les interprétations du dénommé Grisoni ».

Quant à Grisoni, il affirme, la main sur le cœur, que trois mois avant le 13 mai il préconisait la mise à mort du « système ».

Louis Puy, que ses amis récents n'appellent plus que « caméléon », a cette fois-ci pourtant conservé les mêmes couleurs du « Centre des Indépendants » du pétainiste Pinay. Aussi se fait-il fort pour dauber sur l'U. N. R.

# CANDIDATURE TOUSSAINT MERLE

4e CIRCONSCRIPTION (1er TOULON - LA SEYNE - OLLIOULES - LE BEAUSSET)

Suppléant : François GOLESI

## Monsieur Frank ARNAL, le député qui ne répond jamais parce qu'il ne s'occupe de rien

Depuis le 2 janvier 1956 des organisations, comme c'est leur droit et comme c'est leur devoir, se sont adressées aux 5 députés du Var.

Monsieur F. Arnal, cette fois, a « découvert » La Seyne et sa circonscription.

Mais durant des années il s'en est moqué éperdument.

Prenons quelques exemples indiscutables.

1). — Un comité de défense de la construction navale s'étant créé voilà quelques années, assez large, assez actif, pour défendre cette importante et vitale industrie, il a écrit à tous les députés du Var plusieurs fois. Un seul, nous disons bien un seul, n'a jamais répondu : M. Frank Arnal !

2). — Le comité de coordination des anciens combattants de La Seyne qui groupe 14 associations d'anciens combattants et victimes de la guerre a écrit maintes fois à tous les députés du Var pour leurs revendications, pour les pensions, pour le pécule des prisonniers, pour les déportés S.T.O., pour l'affaire « Speidel », etc... Un seul, nous disons bien un seul n'a jamais répondu : M. Frank Arnal !

3). — La caisse des écoles de La Seyne, une des plus actives du département, s'est adressée constamment à tous les députés, pour les questions d'ordre local ou d'ordre général. Un seul député, nous disons bien un seul, n'a jamais répondu : M. Frank Arnal !

Et nous pourrions multiplier les exemples.

Et voilà que maintenant, M. Frank Arnal, est subitement pris d'un amour démesuré pour La Seyne et ses environs.

Un élu se juge davantage sur son passé que sur ses promesses. M. Frank Arnal s'en apercevra le 23 novembre. Le dédain avec lequel il a traité la « circonscription » pendant des années ne sera pas oublié pour tous ceux à qui il n'a même pas fait « l'honneur » d'une réponse !

Comme elle est vraie cette re-

## LES COMITÉS ELECTORAUX

Les Comités électoraux sont le baromètre de la campagne électorale. Chaque jour nous en avons qui se constituent dans les quartiers et dans les entreprises. Communistes, sympathisants, républicains, qui se déclarent prêts à soutenir, et qui soutiennent la candidature T. Merle.

**EMPLOYES COMMUNAUX**  
Ainsi, les employés communaux de

marque véhément d'un maire socialiste de la circonscription : « Nous n'avons pas besoin d'un candidat importé qui ne connaît rien à la circonscription. Il n'avait qu'à se présenter à Toulon, ce Frank Arnal ». Ce n'est pas nous qui le disons.

Mais ce que nous disons, ce que nous répétons, c'est qu'en 12 ans, le « député » Frank Arnal s'est complètement désintéressé de la 4me circonscription. Même et surtout quand il était ministre du « système ».

La Seyne viennent de créer leur deuxième comité électoral, dans les services voirie, assainissement, avec : Rabier Paul, Monaco Louis, Bonnaud Francis, Berruzzi Henri, Javel Roger, Jourdan Paul, Belli Sébastien, Reveruzzo Honoré, Percense Antoine, Michel Henri, Ribaud Joseph, Merenda Louis, Masseux Roger, Le Jean, Molinu Jean, Barbero Georges, Coste Jules, Decugis Augustin, Serani Louis, Le Hoad, Rossines Pierre, Du Pilla Jean, Crouzet Jean, Grue Joseph, Fer Marcel, Matadja Laurent, Michela Antoine, Bagarry Marcel, Lyonnnet Maurice, Ribello Lucien, Dubois Charles, Canal Paul.

## DE BANDOL

Et de Bandol, laquette ci, nous parvient aussi un premier comité électoral, alors que d'autres sont aussi en formation. La encore se retrouvent les couches sociales les plus diverses :

Bernard Robert, soudeur, Bertrand Aimé, boulanger, Paoli Paul, directeur, Perceval Germain, peintre, Allongé Ange, messager, Borsozzi Herve, menuisier ; Deflerat André, instituteur ; Delaire Gaston, gerant, Feltier, instituteur en retraite, Chahert, retraité, Bernard Auguste, menuisier, Ladier, mécanicien, Bauchère André, E.D.F., Chevalier Elie, pensionné, Gantel Jean, S. N. C. F., Susini André, boulanger, Ferrari Francis, maçon, Palmero Marius, retraité arsenal, Ferrari Bernard, barman.

C'est ainsi que jour après jour se manifeste la confiance et l'enthousiasme populaires qui conduisent au succès la candidature du Parti Communiste Français, celle de T. Merle. Et ce n'est pas fini.

## RÉUNIONS PUBLIQUES

JEUDI 13 NOVEMBRE  
PONT-DU-LAS

A 18 heures :  
BAR DES SPORTS :  
Orateurs :  
E. ALLEGRE, secrétaire de section et le CANDIDAT.

VENDREDI 14 NOVEMBRE  
FORT ROUGE

A 18 heures :  
BAR EPICERIE :  
Orateurs :  
P. PEYRIGA, secrétaire de section et le CANDIDAT.

PONT-DE-BOIS

A 18 heures :  
BAR-TABACS :  
Orateurs :  
Aimée MERIADEC, professeur et le CANDIDAT.

SAMEDI 15 NOVEMBRE  
RODEILHAC

A 18 heures :  
SALLE MODERNA :  
Orateurs :  
G. MOREL, instituteur et le CANDIDAT.

LE JONQUET

A 18 heures :  
BRASSERIE DU JONQUET :  
Orateurs :  
Y. LEMADEC, secrétaire fédéral et le CANDIDAT.

## REUNIONS PUBLIQUES

MERCREDI 12 NOVEMBRE  
à 18 heures

Bar Montéty, à Montéty

Orateurs :  
A. MABILY  
Conseiller municipal  
Jean BARTOLINI  
Député sortant, candidat

A 18 h. 30

Bar Cent.al, à Siblas

Orateurs :  
A. MABILY  
Conseiller municipal  
Jean BARTOLINI  
Député sortant, candidat

JEUDI 13 NOVEMBRE

A 18 h., Bar des Amis  
quartier Mireille

Avenue Pierre-Loti

Orateurs :  
TOURNEMINE  
Professeur  
Jean BARTOLINI  
Député sortant, candidat

A 18 h. 30

Bar-Tabacs, La Loubière

Orateurs :  
J. PIZARD  
Professeur, conseiller municipal  
Jean BARTOLINI  
Député sortant, candidat